



COMMUNIQUÉ RELATIF AUX INCIDENTS EN MER CONSÉCUTIFS AUX INTEMPÉRIES DU 18 AU 20 AOÛT 2026

Le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime a suivi avec une vive préoccupation les incidents survenus en mer entre le **18 et le 20 août 2026**, à la suite des violents orages et des fortes pluies enregistrés sur le littoral, notamment dans la région de Dakar.

Ces conditions météorologiques particulièrement difficiles ont malheureusement occasionné **la perte de deux vies humaines** et suscité de fortes inquiétudes à la suite du signalement de plusieurs pirogues portées disparues.

Le bilan fait état du décès **de deux pêcheurs, l'un originaire de Mbao et l'autre de Soumbédioune**, frappés par la foudre alors qu'ils étaient en activité de pêche. Le pêcheur de Soumbédioune a été surpris par les intempéries au large de Dakar, tandis que celui de Mbao se trouvait dans la zone maritime située aux environs de Rufisque.

En cette douloureuse circonstance, **Madame le Ministre Amy Mara DIEYE présente, au nom du Gouvernement et en son nom propre, ses condoléances les plus attristées aux familles des pêcheurs décédés, à leurs proches ainsi qu'aux communautés de pêcheurs de Mbao et de Soumbédioune.**

Elle leur exprime toute sa compassion et sa solidarité face à cette épreuve et prie pour le repos de l'âme des disparus.

Concernant les pirogues qui avaient été signalées disparues au plus fort des intempéries, le Ministère informe que, **selon les dernières informations disponibles, toutes ont été retrouvées, avec leurs équipages sains et saufs et sans dommages matériels majeurs signalés.**

Le Ministère se réjouit de cette issue heureuse et exprime son soulagement aux familles et aux communautés de pêcheurs qui ont vécu ces moments d'angoisse et d'incertitude.

Ces événements rappellent, une nouvelle fois, **l'importance du respect des mesures de sécurité en mer et de la prise en compte des alertes météorologiques, particulièrement durant la période hivernale, marquée par des phénomènes météorologiques parfois soudains et violents.**

À cet égard, le Ministère rappelle que des **bulletins et préavis météorologiques sont régulièrement diffusés** afin d'informer les communautés de pêcheurs et de les prévenir des risques liés aux mauvaises conditions météorologiques et à l'état de la mer.

Le Ministère poursuit également ses actions de prévention et de renforcement de la sécurité en mer, notamment à travers **la mise à disposition gratuite de gilets de sauvetage par ses services déconcentrés**.

Madame le Ministre invite, par conséquent, l'ensemble des pêcheurs et des communautés côtières à **observer la plus grande vigilance, à consulter systématiquement les informations météorologiques avant toute sortie en mer et à respecter scrupuleusement les consignes et avis de sécurité diffusés par les services compétents**.

Elle appelle également les pêcheurs au **port systématique du gilet de sauvetage**, équipement essentiel à la protection et à la sauvegarde des vies humaines en mer.

Le Ministère réaffirme enfin son engagement à poursuivre, en collaboration avec l'ensemble des services compétents et les communautés de pêcheurs, les efforts de **prévention, d'information, de sensibilisation et de renforcement de la sécurité en mer**, afin de réduire les risques liés aux activités de pêche et de préserver davantage les vies humaines.

Dakar, le 23 août 2026

Le Ministère des Pêches et de l'Économie maritime